

## Commission nationale de toponymie (CNT)

Référence : CNT/CNIG 15.14  
Date : 8 juin 2015  
Affaire suivie par : Élisabeth Calvarin  
Téléphone : 06 84 03 91 39  
Courriel : [e-calvarin@wanadoo.fr](mailto:e-calvarin@wanadoo.fr)  
Page : 6

### COMPTE RENDU DE RÉUNION

**Objet :** Séance plénière de la CNT du vendredi 5 juin 2015, de 14 heures 30 à 16 heures 30, dans la salle des Commissions de la Bibliothèque nationale de France (BnF - Richelieu), 5 rue Vivienne – Paris 2<sup>e</sup>.

#### Ordre du jour :

Accueil du nouveau délégué général à la langue française et aux langues de France

#### DÉCISIONS À PRENDRE

- 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 30 janvier 2015
- 2 – Projets de mandat des trois groupes de travail
- 3 – Listes CNT :
  - *Noms des 28 pays de l'Union européenne dans les 24 langues de l'UE*
  - *Entités géopolitiques (souveraines ou dépendantes)*
- 4 – Projet de communiqué : observations sur la dénomination des nouvelles régions

#### INFORMATIONS

- 5 – Avancement des groupes de travail
- 6 – Formation à distance en toponymie
- 7 – Questions diverses

#### Documentation associée :

- En ligne sur le site du CNIG : [www.cnig.gouv.fr](http://www.cnig.gouv.fr)  
[http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=671](http://cnig.gouv.fr/?page_id=671)

#### Membres présents de la CNT et personnalités requises pour leurs compétences :

Organisme	Nom
CNT/CNIG Président	Pierre Jaillard
CNT/CNIG Rapporteur	Élisabeth Calvarin
CNIG Pôle appui institutionnel	Pierre Vergez
<i>Membres</i>	
DGLFLF Délégué général	Loïc Depecker Étienne Quillot
DGI	Jean-Marc Steinmetz
IGN	Jean-Sébastien Majka
Afnor	Philippe Magnabosco
TAAF	Nathalie Moreigneaux
<i>Personnalités qualifiées</i>	
DGLFLF, terminologue	Nathalie Lanckriet
	Ange Bizet

Certains absents se sont excusés, et la Commission les remercie de l'avoir prévenue ; la démission de Jean-Claude Bouvier, Société française d'onomastique (SFO), est enregistrée. Tous nos remerciements vont à Jean-Yves Sarazin qui a mis à notre disposition la salle des commissions de la BnF, mais n'a pu participer.

### **Accueil du nouveau délégué général à la langue française et aux langues de France**

La CNT connaît Loïc Depecker, un de ses anciens présidents, et Pierre Jaillard se réjouit de l'accueillir en qualité de Délégué général à la langue française et aux langues de France.

Après quelques mots d'introduction, le Délégué général nous fait part du renforcement de sa fonction par le Premier ministre avec une mission de création d'une Agence de la langue française, qui devrait aboutir à un groupement d'intérêt public (GIP) sur la maîtrise de la langue française en France, en considérant le français comme langue d'intégration et facteur majeur de cohésion sociale dans un contexte politique particulier.

Les relations entre la CNT et la DGLFLF sont anciennes – gage de continuité de rapports constructifs.

### **DÉCISIONS À PRENDRE**

#### **1 – Approbation du compte rendu de la séance du 30 janvier 2015**

Pas de remarques générales ; le compte rendu est approuvé.

Deux points particuliers :

- Djouba/Juba (voir point 3) ;
- Le genre de « Centrafrique » est féminin : fiche en cours de rédaction et cf. hymne national en français : « Ô Centrafrique, ô berceau des Bantous, ... Longtemps soumis, longtemps brimé par tous..., Tu reconquiers... ».

#### **2 – Projets de mandat des trois groupes de travail**

Les trois mandats ont la même structure : citation du décret fondateur du CNIG, suivi du Contexte qui reprend les paragraphes du mandat général de la CNT relatifs à chacun d'eux. Ils sont terminés par les Articulations avec d'autres instances et l'Organisation et fonctionnement.

Ce qui est à relire, ce sont surtout les paragraphes « Mission et objectifs » et « Proposition d'actions ».

Discussion :

- Autour d'une base de données unique de la CNT.  
Formaliser une norme de développement impliquerait un format semblable à celui du *Tour du monde en français* ;  
Développer une norme signifie qu'elle trouve une application à la CNT mais qu'elle est offerte à tous (INSPIRE, Adresse, GPS).
- Autour d'une base toponymique unique des autorités publiques.  
Elle serait formulée en CNT, et non en GT, et elle n'entrerait pas en concurrence avec d'autres bases, telle celle du ministère des Affaires étrangères (MAE), dans la mesure où elle pourrait supporter des variantes, dont une du MAE, une de la DGLFLF, etc. Cf. la base de la division francophone qui offre une entrée pour le Québec (Canada), une pour la France, une pour les Nations unies.

Après quelques amendements, les projets de mandat des trois groupes de travail sont approuvés.

Les mandats des GT CNT seront disponibles sur le site du CNIG aux pages concernées pour chacun d'eux, sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures puisque, selon les dispositions du CNIG actuel, ils sont facilement révisables.

Cf. le mandat des GT CNT,  
à la page de chacun d'eux.

### **3 – Listes CNT :**

- Noms des 28 pays de l'Union européenne dans les 24 langues de l'UE

Conformément à la note du ministère des Affaires étrangères (MAE) n° 05-0553 du 15 mars 2005, qui donne le mot France dans les 20 langues de l'Union européenne, les noms des pays ont été fournis par le site européen, examinés éventuellement par les correspondants internationaux du rapporteur, puis recoupés le plus possible par des informations recueillies auprès des ambassades à Paris. Examinée en GT Normalisation, la liste s'enrichit des noms en croate et, pour faire pendant aux noms cyrilliques bulgares, des noms en caractères grecs.

Discussion sur le nom court de la Grèce, en grec.

Le tableau offre deux formes courtes pour le nom de ce pays. En 1976, la Grèce a adopté officiellement le démotique (grec moderne), que porte la forme Ελλάδα *Elláda*. Par tradition littéraire, la forme Ἑλλάς *Ellás*, issue du *katharévoussa* (grec épuré), est connue mais de moins en moins employée.

Pour cette liste, et en conséquence pour *Pays et villes du monde*, la CNT convient de mettre en valeur la forme courte officielle. Afin de ne pas perdre l'information, la forme littéraire sera portée dans la colonne « Remarques ».

⇒ la division francophone sera avisée de cette évolution pour *Le tour du monde en français*.

Discussion sur le nom court d'autres pays.

En polonais, le nom du Royaume-Uni se prête à deux appellations, l'une signifiant « Grande-Bretagne » et l'autre « Royaume-Uni ». Il se trouve que le nom couramment employé se porte sur « Grande-Bretagne ».

En hongrois, en slovaque, en bulgare, en croate, en maltais, les Pays-Bas sont encore appelés « Hollande », tout comme les Grecs appellent la France *Gallia*.

La liste est approuvée.  
Après amendements, elle sera postée  
sur la page RESSOURCES/Toponymie.

- Entités géopolitiques (souveraines ou dépendantes)

La liste présentée est le résultat de son examen lors du dernier GT Normalisation (22 mai). Ce document est complémentaire à PVM et n'a pas vocation à le remplacer. Des observations sur l'ensemble des entités et le statut actuel des entités dépendantes sont en colonne « Remarques indicatives », colonne que le GT examinera plus tard.

Éléments de discussion sur le nom de la capitale du Soudan du Sud.

- Selon les principes recommandés de novembre 2000 sur le traitement en français des toponymes étrangers, l'exonyme français a la priorité, s'il existe. S'il n'existe pas, on utilise le nom local, éventuellement romanisé.

- Il faut distinguer entre usage avéré d'un exonyme français depuis des siècles (Londres, Rome) et volonté de création et de diffusion d'un usage français récent.

- Jusqu'au <sup>xx</sup> siècle, le Sud-Soudan, division administrative du Soudan, n'offre pas d'exonyme français, mais l'utilisation du toponyme anglais *Juba*. Après la création de l'État du Soudan du Sud voilà quatre ans, on constate une forme francisée qui fonctionne et se répand : Djouba. En conséquence, les listes seront amendées en ce sens.

La liste *Entités géopolitiques (souveraines ou dépendantes)* est approuvée.  
Après amendement, elle sera postée à la page RESSOURCES/Toponymie,  
sans la colonne « Remarques indicatives ».

Romanisations coréennes :

La forme romanisée *Seoul* est issue de la romanisation révisée (2000), lorsque *P'yŏngyang* l'est du système McCune-Reischauer (1939). Le groupe d'experts des Nations unies encourage les deux Corées, dont la langue est commune, à s'accorder sur un système unique de romanisation.

Un encart synthétique expliquera  
les systèmes de romanisation établis en français.

#### **4 – Projet d'observations sur la dénomination des nouvelles régions**

Le projet de communiqué sur la dénomination des nouvelles régions, préparé par le président de la CNT, suscite un débat animé, dont il ressort qu'il est recommandé de favoriser une dénomination qu'il est possible de dériver aisément pour être utilisable dans le discours (d'un nom, sont tirés les adjectifs et le nom d'habitants) et pour s'inscrire dans la syntaxe française (article, genre, prépositions). Le projet renverra à la *Grammaire de toponymie* qui précise l'usage de la typographie (majuscules, traits d'union).

La nouvelle dénomination devrait éviter les noms à rallonge, qui aboutissent à des sigles. Par exemple, Provence-Alpes-Côte d'Azur transformé en PACA.

Pour l'instant, la loi a fixé une seule nouvelle dénomination de région, la Normandie, et un seul nouveau chef-lieu, Strasbourg.

Le sujet étant sensible, il est décidé d'écrire une lettre aux seuls préfets, et de proposer un message par le biais du ministère de l'Équipement pour la presse.

Amendement du projet de lettre  
dans les prochains jours.

## INFORMATIONS

### **5 – Avancement des groupes de travail**

Les trois groupes de travail se sont mis en place courant mars.

- Le GT Normalisation a eu un peu de mal à démarrer, puis il a pris un rythme satisfaisant : mise à jour des listes et projet de communiqué (en cours), sans oublier le projet de recommandation sur la signalisation routière.
- Le GT Valorisation a construit les pages Toponymie sur le site du CNIG en s'inspirant du projet de site de l'ancienne CNT, et suit régulièrement les travaux toponymiques de la CNT en les postant sur les pages concernées.  
⇒ Notons une faiblesse à propos des travaux relatifs au patrimoine culturel immatériel.

En collaboration avec Patrimoine sans frontières (PSF), le rapporteur a proposé le projet éducatif de l'ancienne CNT à des collectivités locales, mais celles-ci manquent de réactivité, et le projet est à reconsidérer pour coller à l'actualité.

Pour avancer, le président a suggéré à PSF de prendre l'attache du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS).

- Le GT Documentation s'appuie sur les travaux toponymiques de la CNT et sur le projet de référentiel toponymique de l'ancienne CNT.
  - ⇒ Cependant, il semble bloqué dans ses actions.
    - d'une part, formaliser une norme de développement de base toponymique et développer une base de données à partir des éléments toponymiques de la CNT appelleraient les compétences d'informaticiens dans le groupe, qui n'en a pas ;
    - d'autre part, les anciens travaux d'enquêtes auprès des correspondants régionaux de l'ancienne CNT et auprès d'universitaires, demanderaient une mise à jour sérieuse, qui ne semble pas d'actualité.

Le président de la CNT souhaite redynamiser un réseau de correspondants régionaux, et les motiver avec le projet de dictionnaire des noms de chefs-lieux de canton.

Le Délégué général, rappelant que la DGLFLF a vocation à valoriser le patrimoine linguistique de la France, apporte son soutien aux travaux de la CNT.

- ⇒ Le Délégué demande un cahier des charges, à soumettre à une société de services informatiques.

Concernant la documentation, le Délégué évoque le Conseil national des universités et les projets de recherche sur les langues régionales, véritable mine documentaire (ouvrages, dictionnaires...) et précieux pôle de chercheurs, qu'il conseille d'approcher.

## **6 – Formation à distance en toponymie**

Un point du programme de travail de la division francophone du Genung prévoit une formation à distance en toponymie car la plupart de ses membres ne bénéficient pas d'une formation appropriée *in situ*. Par ailleurs, aller participer et se former aux sessions du Genung est quasi inenvisageable pour beaucoup d'entre eux.

En 2004, un protocole d'accord a été signé entre l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) (devenue depuis Organisation internationale de la francophonie [OIF]) et la division francophone du Genung, constituée pour l'occasion en association loi 1901, pour le financement et la réalisation d'un cours de toponymie en français sur internet.

En 2006, une partie du financement a été confiée à une société privée québécoise qui a monté un prototype sur le site de la division – prototype sans suite, avec la disparition de la société.

En 2015, le bureau de la division a décidé de tenter l'aventure autrement en s'appuyant sur le savoir-faire de l'ENSG. Un synopsis du cours a été présenté lors des journées Géomatique organisées à l'ENSG les 28 et 29 mai dernier. Approuvé, et avec l'appui du pôle dirigeant, le cours nommé « Formation et Expertise en toponymie dans le monde francophone » intégrera le programme de formation à distance de l'ENSG pour la rentrée 2015-2016 (le cours devrait fonctionner fin 2015 ou début 2016). La Formation sera ouverte à tout public et l'Expertise tutorée par les soins du rapporteur (puis d'une personne formée) sera payante afin que la division puisse autogérer une partie des frais prévus pour la venue de certains de ses membres peu fortunés aux travaux du Genung.

## **7 – Questions diverses**

Le Délégué général nous fait part de la question de l'appellation des immeubles en France, et s'interroge sur la tour First, avec la protestation d'usagers.

- ⇒ C'est souvent le promoteur qui attribue le nom, et l'usage fait le reste.
- ⇒ Le géoportail de l'Urbanisme va intégrer la toponymie des très grandes échelles, et donc les noms d'immeuble, et faire foi.
- ⇒ Les noms d'adresse sont validés par les conseils municipaux.

La CNT reliera cette question au projet de recommandations destiné aux créateurs de toponymie.

<b>Visa</b>	<b>Date</b>	<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>
Relecture	9 - 19 juin 2015	Les participants	Séance plénière de la CNT/CNIG
Validation	10 juillet 2015	Pierre JAILLARD	Président de la CNT/CNIG